



Achat d'une femelle bulldog anglaise lof

Par **quenzo9414_old**, le **20/07/2007 à 10:11**

Bonjour,rnrnNous avons acheté moi et mon conjoint une femelle bulldog anglaise de 6 mois par une annonce internet qui indiqué qu'elle était inscrite au livre des origines française, nous n'avons toujours pas reçu son pedigree qui le prouve, ayant réglé la totalité du paiement (1500e), nous essayons de contacter l'éleveur qui nous a vendu la chienne pour qu'il nous dise ou il en est au sujet du pedigree que nous attendons, au début celui ci nous répondait et nous disait qu'il s'en occupé, celui ci ne nous répond plus depuis plus d'une semaine et je commence à m'inquiéter et a me demander si nous ne nous sommes pas fait arnaquer et que la chienne ne serait pas LOF en fait, alors que l'annonce le précisé et que l'éleveur nous l'a confirmé, que dois je faire, quel est la procedure? je souhaite savoir si effectivement le chien n'est pas LOF ai je le droit de réclamer le remboursement du chien?rnen vous remerciant d'avance.rncdlit

Par **Jurigaby**, le **20/07/2007 à 14:46**

Bonjour.rnrnSi le chien n'est pas Lof, vous pouvez invoquer la nullité du contrat pour erreur sur les qualités substantielles.rnVous pourrez demander réparation pour le préjudice subi.rnrnVous pouvez saisir à cette fin le juge de proximité.